



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

**AVIS PUBLIC**

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

**DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION  
POUR LE RÔLE TRIENNAL 2023-2024-2025**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, STÉPHANE GIGUÈRE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ QUE :**

Conformément à l'article 73 de la Loi sur la fiscalité municipale, le rôle d'évaluation de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, pour 2023-2024 et 2025, tel que préparé par la firme LBP, Évaluations agréés Inc., a été déposé au bureau du directeur général de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac le 15 septembre 2022.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau à l'Hôtel de Ville (1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac).

Toute demande de révision à l'égard du rôle doit :

- être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2023 (art. 130);
- être déposée à l'endroit suivant ou être envoyée par courrier recommandé à :

Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac  
1110, chemin Principal  
Saint-Joseph-du-Lac QC J0N 1M0

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 12-2015 de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

**DONNÉ** à Saint-Joseph-du-Lac ce vingt-septième jour de septembre de l'an deux mille vingt-deux.

Stéphane Giguère  
Directeur général